



**Kanton Zürich
Baudirektion
Amt für Abfall, Wasser, Energie und Luft**

Portail eGouvernement DETEC : Point de vue des cantons

Charlotte Lock, Journée des déchets spéciaux 14 juin 2022



Contenu

- Portail eGovernment du DETEC
- Groupe d'accompagnement des cantons
- Qu'est-ce que le groupe d'accompagnement a pu réaliser jusqu'à présent ?
- Qu'est-ce qui est difficile ?
- Les défis à venir
- Conclusion et perspectives



Portail eGovernment du DETEC : situation

- OLED art. 6 et 27 : notification des déchets non soumis à contrôle selon l'annexe 1
- OLED Art. 50 : Obligation d'établir un rapport à partir de janvier 2021
- www.veva-online.admin.ch est en fin de vie et doit être remplacé
- Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) est propriétaire d'eGov, l'OFEV gère le portail Déchets et matières premières en tant qu'"office pilote".
- Implication des cantons dans le groupe d'accompagnement



Groupe d'accompagnement des cantons

- Échange OFEV - cantons
- Représentants des cantons de toutes les régions CH
- Depuis l'automne 2020, échanges réguliers avec l'OFEV
- Préoccupations et avis des cantons
- Réactions des cantons placées directement

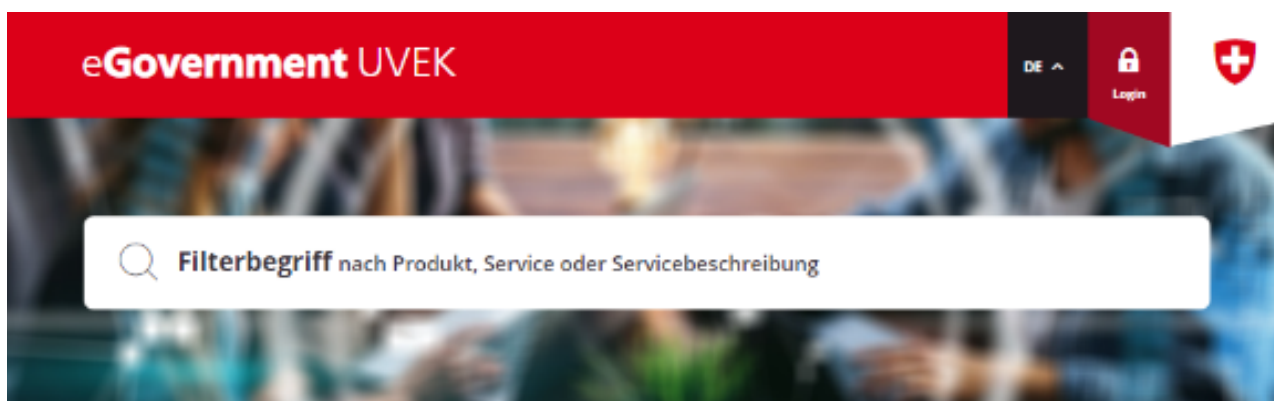


Qu'est-ce que le groupe d'accompagnement a pu réaliser jusqu'à présent ?

- L'OFEV connaît la situation des cantons/entreprises (besoins, temps nécessaire, etc.)
- Les cantons donnent un feed-back sur le travail avec eGov (erreurs, difficultés, etc.)
- Exigence d'interfaces pour des systèmes tiers (par ex. ARVIS, RESSIS, etc.) afin d'éviter les doubles saisies
- Validation de l'onboarding des installations de déchets
- Harmonisation des codes de déchets pour certains types d'installations de déchets (p. ex. UIOM, installations de récupération de métaux)



Portail eGovernment du DETEC : Impression à ce jour



Beziehen Sie unsere Services digital.



Abfall und Rohstoffe

Hier finden Sie alle Services zu Betriebsnummern und Standorten und der Meldung von nicht kontrollpflichtigen Abfällen sowie die Abfallverzeichnisse.



[alle Services zeigen](#)

Telecomdienste

Hier finden Sie alle Services zu Fernmeldediensten sowie der Beantragung, Verwaltung und Suche von Nummern, Nummernblöcken und Codes.



[alle Services zeigen](#)



Qu'est-ce qui est positif ?

Les entreprises peuvent

- Demander elles-mêmes un numéro d'entreprise
- Déposer une demande d'autorisation via eGov
- Connexion au registre IDE

Un énorme gain de temps pour les cantons



Qu'est-ce qui est difficile ?

La structure prédéfinie de l'eGov :

- Fonctionnalité de base pour tous les offices fédéraux, c.-à-d. pas spécifiquement adaptée à l'OMoD/OLED.
- Le portail eGOV est un "guichet électronique pour les clients finaux", pas un outil d'administration pour les cantons
- Protection des données accrue, entraîne par exemple des problèmes d'accès aux organisations
- Applications compliquées et longues, p. ex. saisie d'un site (site, organisation et utilisateur à trois endroits différents)

Comparaison veva-online : Saisie de l'établissement, de l'adresse administrative et des personnes de contact au même endroit



Qu'est-ce qui est difficile ?

L'eGov est encore en construction

- Des questions/erreurs/problèmes surgissent alors que l'on travaille déjà avec eGov
- Fonctions pas tout à fait terminées alors que le système est déjà en service (par ex. notifications par e-mail sans infos utilisables)



Qu'est-ce qui est difficile ?

Fonctionnement parallèle de veva-online et eGov

Données d'adresse et déclaration des déchets dans eGov
déclaration sc-, LAS et système de bordereaux
d'accompagnement dans veva-online

- Différents logins
- Où est quoi ?

Exemple d'entreprise remettante :

- Un horticulteur veut éliminer des traverses de chemin de fer, a besoin d'un document d'accompagnement
- Doit s'enregistrer dans eGov et saisir son adresse pour obtenir un numéro d'entreprise
- L'e-mail de notification ne contient aucune information, une nouvelle connexion à eGov est nécessaire
- Il doit ensuite s'adresser au canton qui lui fournira l'accès à veva-online.
- Doit créer un login veva-online
- Créer des documents d'accompagnement



Qu'est-ce qui est difficile ?

Déclaration des déchets nc

- La déclaration ne peut pas être clôturée avec des erreurs
- Téléchargement de csv impossible avec des erreurs

Approche inverse veva-online : Le message a été saisi, l'erreur est ensuite corrigée au niveau des données saisies.

- La réception doit obligatoirement être remplie pour chaque déchet autorisé (pas de déchets, alors "0")
- Les déchets qui ne figurent pas dans les données de base de l'entreprise ne peuvent pas être déclarés (les codes des déchets n'apparaissent pas dans le masque de saisie).



Les défis futurs du point de vue des cantons

- eGov n'offre pas certaines fonctions que vevonline avait, par exemple les évaluations, les listes des entreprises qui ont fait leurs déclarations de déchets, etc.
- Le module "Messages/tâches" doit encore être amélioré pour que les collaborateurs cantonaux puissent traiter les demandes de manière efficace.



Conclusion

- eGov fonctionne en principe, mais est difficile à utiliser
- Difficile de s'y retrouver intuitivement au début
- Chronophage
- Diverses erreurs qui ne peuvent être corrigées qu'après plusieurs mois



Perspectives

- Les fonctions de veva-online sont progressivement transférées dans eGov -> Une seule plate-forme
- Les erreurs sont continuellement éliminées et des améliorations sont apportées
- Après l'année d'introduction, les données d'exploitation seront corrigées -> Les déclarations de déchets à venir seront moins entachées d'erreurs
- Avec un peu de pratique, nous pourrons utiliser eGov plus facilement, mais certaines fonctions compliquées subsisteront.



Slow down, take it easy



